



LES ENSEIGNANTS ARTISTIQUES SONT AU TRAVAIL

Les écoles et conservatoires sont fermés au public mais la continuité pédagogique est assurée. Le confinement qui s'impose à nous tous n'arrête pas les apprentissages, il en change seulement les pratiques. Du jour au lendemain, chacun à sa manière, chacun selon ses possibilités et les possibilités des familles, chacun selon la discipline enseignée, tous les enseignants artistiques redoublent d'effort et d'inventivité pour maintenir le lien avec les élèves dans le cadre de leur autonomie pédagogique. Les témoignages sont nombreux pour attester que la charge de travail est bien plus importante en cette situation de confinement.

Bien sûr, des cas sont plus problématiques comme l'enseignement de la danse, les classes à horaires aménagés, l'enseignement des percussions, les interventions en milieu scolaire. Mais les ressources pédagogiques sur les réseaux sociaux s'organisent, le partage des expériences se diffuse, beaucoup de structures innovent et trouvent des solutions alternatives.

Le secteur associatif est le plus impacté. Les cours non assurés s'assimilent directement à une perte de salaire. La notion de chômage partiel mise en place par le gouvernement devra faire ses preuves.

Dans le secteur public, où ce dispositif n'est pas prévu, les inquiétudes et les freins apparaissent aussi. Des employeurs tatillons exercent des pressions, des mises en absences exceptionnelles sont parfois imposées, alors que les personnels assurent la continuité du service public. On parle parfois même de réquisition. Ces excès sont la démonstration d'une improvisation administrative là où les professionnels auraient bien besoin de considération.

La raison l'emporte presque partout mais là où les droits ne sont pas respectés nous agissons au côté des professionnels, le cas échéant par le biais de procédures, pour qu'aucun artiste ne soit victime de la situation. Le SNAM sera aussi très vigilant quant à des velléités futures des politiques de vouloir profiter de ces expérimentations d'enseignement à distance pour les généraliser et faire des économies d'échelle.

La vie continue, l'activité pédagogique continue selon le calendrier prévu, le travail continue. Notre métier va s'adapter aux contingences éphémères et à l'ombre d'une catastrophe sanitaire, les germes sonores de nos élèves s'élèveront quand même.

Paris, le 19 mars 2020.